

Deuxième édition
1996-10-01

AMENDEMENT 1
2020-03

**Produits pétroliers — Détermination
de l'indice de brome des distillats et
des oléfines aliphatiques — Méthode
électrométrique**

AMENDEMENT 1

iTeh STANDARD PREVIEW
*Petroleum products — Determination of bromine number of
distillates and aliphatic olefins — Electrometric method*
(standards.iteh.ai)
AMENDMENT 1

[ISO 3839:1996/Amd 1:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7ac0e6aa-343a-4426-a889-c6f5012f68a2/iso-3839-1996-amd-1-2020)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7ac0e6aa-343a-4426-a889-
c6f5012f68a2/iso-3839-1996-amd-1-2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7ac0e6aa-343a-4426-a889-c6f5012f68a2/iso-3839-1996-amd-1-2020)



Numéro de référence
ISO 3839:1996/Amd.1:2020(F)

© ISO 2020

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3839:1996/Amd 1:2020
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7ac0e6aa-343a-4426-a889-c6f5012f68a2/iso-3839-1996-amd-1-2020>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 28 *Produits pétroliers et produits connexes, combustibles et lubrifiants d'origine synthétique ou biologique*.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 3839:1996/Amd 1:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7ac0e6aa-343a-4426-a889-c6f5012f68a2/iso-3839-1996-amd-1-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7ac0e6aa-343a-4426-a889-c6f5012f68a2/iso-3839-1996-amd-1-2020>

Produits pétroliers — Détermination de l'indice de brome des distillats et des oléfines aliphatiques — Méthode électrométrique

AMENDEMENT 1

Article 2

Remplacer la référence:

ISO 3405:1988, *Produits pétroliers — Détermination des caractéristiques de distillation*

par

ISO 3405, *Produits pétroliers et connexes d'origine naturelle ou synthétique — Détermination des caractéristiques de distillation à pression atmosphérique*

5.1

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Remplacer l'ensemble du paragraphe par le suivant:

5.1 Solvant de dilution, étant soit du dichlorométhane soit du 1,1,1-trichloroéthane.

ATTENTION — Nocif en cas d'inhalation. Des concentrations élevées de ces produits peuvent provoquer une perte de conscience voire la mort. Le contact de ces produits peut provoquer une irritation de la peau et des dermatites.

NOTE 1 Le remplacement du 1,1,1-trichloroéthane, un produit chimique qui détruit l'ozone, est nécessaire car sa fabrication et son importation ont été interrompues et son utilisation interdite dans certains pays. Le dichlorométhane est autorisé temporairement à la place du 1,1,1-trichloroéthane jusqu'à ce qu'un produit pour un remplacement permanent soit identifié.

NOTE 2 D'autres solvants tels que le toluène ou le xylène se sont avérés appropriés pour certains des produits entrant dans le domaine d'application de cette méthode.

Article 7

Remplacer la fin de la deuxième phrase:

"de ces produits dans le 1,1,1-trichloroéthane (5.1)."

par

"de ces produits dans le solvant de dilution (5.1)."

8.1

Remplacer le début de la première phrase:

"Mettre 10 ml de 1,1,1-trichloroéthane (5.1)"

par

"Mettre 10 ml de solvant de dilution (5.1) "

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 3839:1996/Amd 1:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7ac0e6aa-343a-4426-a889-c6f5012f68a2/iso-3839-1996-amd-1-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7ac0e6aa-343a-4426-a889-c6f5012f68a2/iso-3839-1996-amd-1-2020>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 3839:1996/Amd 1:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7ac0e6aa-343a-4426-a889-c6f5012f68a2/iso-3839-1996-amd-1-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7ac0e6aa-343a-4426-a889-c6f5012f68a2/iso-3839-1996-amd-1-2020>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 3839:1996/Amd 1:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7ac0e6aa-343a-4426-a889-c6f5012f68a2/iso-3839-1996-amd-1-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7ac0e6aa-343a-4426-a889-c6f5012f68a2/iso-3839-1996-amd-1-2020>